



Conseil général de Vétroz
Groupe PDC

Postulat

Monsieur le Président du Conseil général,
Monsieur le Président de la Municipalité,
Madame et Messieurs les Conseillers municipaux,
Monsieur le Secrétaire municipal,

En Valais, comme dans le reste de notre pays, la pénurie de médecins de premier recours s'accroît.

Les causes sont multiples et diverses, les plus importantes étant liées aux phénomènes de société. Le développement des spécialités médicales observé ces 30 dernières années a attiré toujours plus de jeunes médecins en formation. De plus, la féminisation de la profession a également eu un impact, compte tenu du souhait de travail à temps partiel, des accès limités aux crèches, des horaires contraignants, ainsi que de l'absence d'opportunité professionnelle pour le conjoint dans certaines régions. Enfin, les femmes comme les hommes de cette nouvelle génération souhaitent garder un équilibre entre vie professionnelle et vie privée meilleur que celui que connaissaient leurs parents.

Vétroz ne fait pas exception à la règle, car, en consultant l'annuaire, je constate que nous avons trois cabinets de médecins généralistes, dont deux qui arrivent gentiment à l'âge de la retraite et qui peinent à trouver un relèvement et un qui ne prend plus de nouveaux patients faute de temps.

Pour essayer de limiter ce phénomène, les facultés de médecine ont depuis quelques années augmenté les volées d'étudiants et soutiennent la formation des généralistes. De plus, depuis quelques années, certaines communes et cantons prennent des mesures pour essayer de limiter ce phénomène de pénurie de médecins généralistes. Parmi celles-ci l'on observe de plus en plus une tendance visant à remplacer le cabinet individuel traditionnel par des centres médicaux qui concentrent plusieurs médecins au même endroit. En travaillant de cette manière, cela favorise le travail à temps partiel, le partage des tâches entre médecins ainsi que l'accès à d'autres disciplines concentrées dans un même lieu (pédiatre, dentiste, physiothérapeute, infirmière), ce qui permet une meilleure collaboration dans le suivi du patient. De surcroît, cela correspond bien plus aux attentes et aspirations de cette nouvelle génération de médecins arrivant sur le marché du travail.

Par ce postulat, je souhaite demander à notre Conseil municipal d'examiner l'opportunité de créer une « maison de la santé » sur notre commune qui puisse accueillir notre population villageoise. Des acteurs médicaux pluridisciplinaires pourront s'installer dans ce centre, en tenant compte des besoins de nos concitoyens et de la volonté des nouveaux médecins qui pourraient s'installer à Vétroz. Cela permettra d'être en phase avec notre société moderne, ainsi qu'un développement durable de notre commune, une évolution des activités commerciales communales prospère et un cadre de premier choix pour l'accueil de nos citoyens.

Tout en vous souhaitant bonne réception de la présente, je vous prie de croire à l'expression de mes sentiments dévoués.

Pietro Falco
Conseiller général

Annexe : liste des cosignataires

accepté le 18/10/24

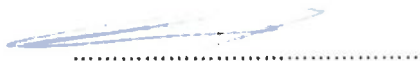
Liste des cosignataires

Pietro Falco :



.....

Ermina Curic :



.....

Florent Favre :



.....

Pascale Moos :



.....

Cindy Papilloud :



.....

Michel Declercq :



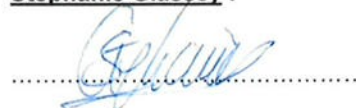
.....

Chantal Roh :



.....

Stéphanie Glassey :



.....

Mathieu Fournier :



.....

Dominique Studer :



.....